

Adresse :

Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte  
Hall 1  
93420 VILLEPINTE

**Information aux candidats**

**Pour votre sécurité, les valises et sacs de voyage (gros sacs à dos) sont strictement interdits. Aucune bagagerie sur le site ne sera prévue.**



**Ligne B**, direction Charles de Gaulle Aéroport,  
Station « Parc des Expositions », sortie « Parc des Expositions »  
Suivre le fléchage vers le hall 1



**Ligne 640 Transdev, Villepinte – Gare du Parc des Expositions**  
Arrêt « Gare du Parc des Expositions »  
Suivre le fléchage vers le hall 1



Depuis Paris, prendre l'autoroute A1 à Porte de la Chapelle ou l'autoroute A3 de la Porte de Bagnolet en direction de Lille ; rejoindre la A104 en direction de Soissons ; suivre les panneaux indicateurs « Parc des Expositions » ; utiliser la sortie n°1 « **Accès EXPOSANTS – LIVRAISONS / Circuit Carole** » (ne pas suivre accès visiteurs).

**Prendre « Entrée Exposants – Livraisons » puis suivre Parking P1**

Parking payant : Stationnement sur le parking P1. Tarif horaire en vigueur, appliqué et plafonné à 10€ par jour (Sur présentation de la convocation)

**Attention** : paiement à effectuer impérativement et uniquement en caisse.

**Prévoir 15 minutes de marche à pied à partir du parking P1**

**Suivre fléchage indiquant l'accès aux halls par la galerie d'accueil**

